TRAVAIL PREPARATOIRE
Section Champagne-Ardenne

Contexte et orientation générale

À un an de la présidentielle de 2027, L'APRÈS doit définir une stratégie qui prépare également les échéances électorales suivantes, notamment législatives, départementales et régionales.
Notre ambition doit être de construire une véritable alternative à la politique macroniste et à l'extrême droite, fondée sur un projet d'avenir et le rassemblement le plus large possible de la gauche et des écologistes.
Nous considérons que les orientations programmatiques de Raphaël Glucksmann et sa stratégie de rapprochement avec les forces macronistes sont incompatibles avec notre projet. Nous refusons donc tout soutien à sa candidature.
Pour les autres candidatures, nous proposons de ne pas arrêter prématurément notre positionnement, mais d'engager des discussions avec les différentes forces de gauche et écologistes afin d'obtenir des engagements politiques concrets. Notre choix devra se fonder sur leur capacité à construire une union durable, au-delà de la seule échéance présidentielle.

Le Parlement adopte les propositions suivantes :

1. Finalisation et publication du programme

Finaliser le programme de L'APRÈS après le Parlement de novembre, le soumettre au vote des militants et le publier rapidement. Il constituera notre socle politique et la base de nos discussions avec les autres forces de gauche et écologistes.

2. Une stratégie de rassemblement autour d'un projet d'avenir

Construire une alternative à la politique macroniste et à l'extrême droite, fondée sur un projet de transformation sociale, écologique et démocratique et le rassemblement le plus large possible de la gauche et des écologistes. Nous confirmons notre refus de soutenir Raphaël Glucksmann, dont les orientations politiques et le rapprochement avec les forces macronistes sont incompatibles avec cette démarche.

3. Engager prioritairement une démarche de dialogue avec Les Écologistes, Debout! et le PCF

Mandater le Secrétariat national pour construire, avec Les Écologistes, Debout ! et le PCF, une stratégie commune en faveur d'un rassemblement durable de la gauche et des écologistes.

Ces échanges devront notamment permettre :

- Identifier les convergences et désaccords programmatiques ;
- Construire une stratégie commune de rassemblement dès la présidentielle ;
- Définir des expressions et engagements politiques communs ;
- Organiser une coopération durable pour les élections législatives, départementales et régionales ;
- Associer toutes les sensibilités au projet collectif et à ses grands enjeux : éducation, santé, travail, écologie, services publics et démocratie.

Les discussions devront être engagées indépendamment du maintien des candidatures déclarées, sans chercher à en ajouter une nouvelle, mais en construisant une stratégie collective favorisant les rapprochements et désistements nécessaires. Elles devront également permettre aux organisations partenaires de définir une position commune pour peser collectivement dans les échanges avec La France insoumise.

4. Engager ensuite une démarche collective de discussion avec La France insoumise
Mandater le Secrétariat national pour négocier, avec les organisations engagées dans la démarche unitaire, les conditions politiques d'un éventuel soutien à Jean-Luc Mélenchon. Si la dynamique de LFI peut permettre de franchir le premier tour, une victoire nécessite un rassemblement plus large de toute la gauche et des écologistes, fondé sur le pluralisme et un projet partagé.

Les discussions devront donc porter notamment sur :

- Prévoir des candidatures et listes communes aux prochaines échéances électorales ;
- Élaborer un programme partagé de transformation sociale, écologique et démocratique ;
- Garantir le pluralisme et l'autonomie des organisations ;
- Assurer une représentation équilibrée des différentes sensibilités ;
- Définir des règles transparentes de désignation et de répartition des responsabilités ;
- Fixer un calendrier de travail précis ;
- Mettre en place un dialogue régulier et un suivi des engagements.

Ces exigences constituent le cadre d'un éventuel soutien de L'APRÈS, à construire collectivement avec les partenaires. Notre engagement politique, militant et financier ne peut être un chèque en blanc : il doit s'inscrire dans une stratégie d'union durable, au-delà de la seule présidentielle.

5. Un compte rendu des discussions et des engagements obtenus
Le Secrétariat national rendra compte au Parlement des démarches engagées et des résultats obtenus, en présentant :

- Les discussions effectivement menées.
- Les convergences et désaccords identifiés.
- Les propositions et engagements des organisations.
- Les garanties obtenues ou restant à obtenir.
- Les perspectives de coopération pour les prochaines échéances électorales.
- Les modalités de suivi des engagements.

Ce bilan sera communiqué suffisamment tôt aux adhérents pour éclairer leur décision et nourrir le débat.
Le mandat implique une véritable négociation visant à obtenir des accords et des engagements politiques concrets, et non de simples prises de contact.

6. Une décision collective, éclairée et démocratique

Fixer en décembre 2026 le positionnement de L'APRÈS pour la présidentielle, après examen des discussions et des perspectives d'union, en tenant compte de l'évolution du contexte politique et des candidatures.
La décision sera soumise au vote de l'ensemble des adhérents, qui disposeront en amont du bilan des négociations et des engagements obtenus. Le Parlement devra être accessible à tous, en direct et en différé, pour garantir la transparence des débats.

Conclusion
Un soutien présidentiel ne peut être un chèque en blanc : il doit ouvrir une dynamique d'union durable, fondée sur un programme commun, le pluralisme et des engagements réciproques. L'objectif est de construire une véritable alternative politique en 2027 et de préparer les coopérations politiques et électorales au-delà de cette échéance.

Texte personnel de Lucie Berweiller

Avant tout vote des adhérents sur un éventuel soutien à Jean-Luc Mélenchon, L'APRÈS doit négocier et formaliser un accord écrit avec La France insoumise et l'équipe de campagne, garantissant les conditions politiques, organisationnelles et financières de ce soutien.

Cet accord devra notamment préciser :

- Modalités financières et comptables : prise en charge ou refacturation des dépenses, procédures de validation et responsabilités en cas de refus de remboursement.
- Sécurité juridique : conformité des dépenses aux règles électorales et vérification de la capacité juridique de L'APRÈS à participer au financement de la campagne.
- Autonomie de L'APRÈS : garantie de sa liberté d'organisation, d'expression et d'action, ainsi que de son indépendance financière.
- Transparence envers les adhérents : communication préalable de l'accord et de ses conséquences financières avant toute consultation.

Le Parlement mandatera les instances nationales pour négocier cet accord avec les représentants habilités de LFI, du candidat et de son équipe financière, puis avec le mandataire financier dès sa désignation.

Aucun vote de soutien ne devra être organisé avant la signature de cet accord.

Cette motion ne préjuge pas du choix des adhérents sur la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Elle vise à garantir leur libre décision, sur la base d'engagements réciproques précis, sans exposer les finances de L'APRÈS à des dépenses non maîtrisées.

Principe central : aucun soutien sans garanties préalables, aucun engagement financier sans accord écrit et aucune subordination politique ou financière de L'APRÈS.